

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES DE ST-PANTALEON-DE-LARCHE

RAPPORT DE PRESENTATION **DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DU 30 JANVIER 2024**

Avec les engagements 2023, on se situe exactement dans la moyenne des dépenses de ce mandat. On reste en retrait par rapport aux années précédentes.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'aides	88	69	60	51	45	67	58
Attributions financières	18 312 €	16 575 €	13 160 €	8 373 €	7 683 €	13 959,95 €	10 316,50 €
Subventions de fonctionnement aux associations	3 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	3 000 €	3 000,00 €	3 000,00 €

En nombre d'aides, on est un peu en dessus de la moyenne des trois dernières années. Le rythme est toujours soutenu sur les bons alimentaires qui montrent leur utilité mais aussi une certaine recrudescence des publics fragilisés. On reste un peu en dessous de la moyenne pour les aides sociales et quasi stable sur les chèques taxis.

	Chèque taxi	Bon alimentaire	Hébergement d'urgence	Aides sociales	Total
2017	23	19	0	46	88
2018	17	14	0	38	69
2019	22	12	0	26	60
2020	23	12	0	16	51
2021	18	12	0	15	45
2022	22	20	1	24	67
2023	20	23	0	16	59

Comme l'an passé, les aides à l'énergie sont peu mobilisées. Est-ce que les demandes sont redirigées vers d'autres dispositifs par les assistantes sociales ?.

Ce sont les aides au « loyer » qui constituent l'essentiel de la solvabilisation des ménages dans le logement.

AIDES ATTRIBUEES				
Objet des aides	2022		2023	
	Nombre d'aide	Montant total	Nombre d'aide	Montant total
EAU	1	300,00 €	1	165,47 €
FIOUL	3	1 400,00 €	0	0,00 €
ELECTRICITE / GAZ	3	1 099,54 €	3	850,25 €
LOYER	7	3 332,80 €	4	2 016,33 €
ASSURANCES/MUTUELLES	3	742,10 €	2	526,45 €
CANTINE / GARDERIE	3	551,38 €	1	449,30 €
DIVERS	4	2 411,60 €	3	1 570,92 €
Frais obsèques / Concession	0	0,00 €	2	800,00 €
BON ALIMENTAIRE	20	2 306,93 €	23	2 334,18 €
Hébergement d'urgence	1	245,60 €	0	0,00 €
TOTAL	44	12 389,95 €	39	8 712,90 €
CHEQUE TAXIS	22	1 600,00 €	20	1 603,60 €
Montant attribués	3 450 €		2 820 €	
		13 959,95 €		10 316,50 €

Les Redevances funéraires continuent un redressement spectaculaire.

REDEVANCES FUNERAIRES						
2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
4 920 €	3 130 €	3 617 €	6 001 €	4 850 €	7 401 €	12 067 €

Accusé de réception en préfecture
019-261922900-20240131-4-0920_01-DE
Date de télétransmission : 01/02/2024
Date de réception en préfecture : 01/02/2024

	2021	2022	2023
Résultat	15 426,15 €	19 231,20 €	27 587,10 €

Par rapport au début du mandat, le dispositif CCAS semble s'inscrire dans une certaine régularité. Avec des aides au loyer qui sont un temps fort comme les secours d'urgence qui montrent bien leur utilité.

En terme de financement, les redevances funéraires sont en croissance spectaculaire et assurent le financement du CCAS.

L'aide aux devoirs concernent un petit nombre d'élèves par contre l'interaction est très positive pour les élèves concernées, la famille et l'équipe pédagogique. L'attention que les employés municipaux doivent mettre en œuvre, ne permet pas sans doute d'accueillir un public plus nombreux. Le résultat semble néanmoins pertinent pour les concernés.

L'illectronisme est toujours à la recherche de son public.